

MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER – RESTAURANT SCOLAIRE



Commission du restaurant scolaire

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 MAI 2018



Représentants des élèves :

Arwenn GUEDON, Léane NAUD, Maëilly JOLY, Alban JAMET, Juline BAUDET, Juliette VIOLAS, Basile AUBRON, William MARCHAND.

Adultes :

**Sébastien FREBAULT, Responsable du Restaurant Scolaire,
Virginie MARIOT, Brigitte JAMBU, Marie-Hélène TUFFET, agents de service,
Meggy DIAIS, Conseillère Municipale,
Mme MONNOIR, enseignante CM2, école René Cerclé,**

Danièle VINCENT, Adjointe aux Affaires Scolaires,

- ☛ Sébastien rappelle le thème de la rencontre d'aujourd'hui : **la mise en place du tri sélectif**

Ce nouveau fonctionnement a été mis en place peu avant les vacances de printemps. En partant des habitudes des enfants à la maison, le service de restauration scolaire a

institué le tri sélectif à la fin de chaque repas. « Pour éviter la pollution », « pour que l'on n'enterre pas des déchets qui ne se dégradent pas »

Le principe est simple : après le dessert, les élèves déposent dans la pile d'assiettes sales les débris alimentaires et dans la corbeille à pain les emballages. Une affiche a été réalisée et sera apposée dans plusieurs endroits du restaurant scolaire, pour faciliter la démarche.

🌈 La préparation de la réunion s'est faite avec plusieurs questions, posées sur la convocation, pour débat en classe.

- Est-ce que le tri des déchets est facile à réaliser au restaurant scolaire ?
- Est-ce que tu trouves cette idée intéressante ?
- As-tu des idées (ou tes camarades) pour améliorer le tri des déchets et éviter le gaspillage ?

🌈 Paroles des enfants :

« Halte au gaspillage »
« Je prends une bouchée, si j'aime, j'en reprends une autre »
« Je ne prends que ce que j'aime »
« Il faut se servir moins, même si on a très faim »
« Se forcer à terminer son assiette »

« Pourquoi ne pas utiliser un composteur ? »

« On pourrait aussi élever des poules, car elles mangent beaucoup de nos restes »

« Les serviettes de table non utilisées pourraient peut-être être distribuées à nouveau »

« Pourquoi ne pas demander aux familles de fournir des serviettes en tissu, marquées au nom de l'enfant ? »

Sébastien explique que ce n'est pas possible pour une question de place et d'organisation du compost (les déchets de viande, poissons risquent d'attirer des animaux). Les déchets alimentaires sont collectés et traités au centre d'Arthon en Retz, les autres sont recyclés en Vendée.

Ce n'est pas envisageable, ce n'est pas aussi simple qu'à la maison.

Non, pour des raisons d'hygiène.

Cette pratique a existé mais elle a été abandonnée pour des raisons d'entretien régulier, d'oubli. Les 3/5 ans en ont une

<p>« Le tri est intéressant, on apprend ce qui se jette » « Le personnel n'est plus obligé de le faire pour nous » « Le chef de table peut rappeler le tri » « C'est plus facile pour les grands, les plus jeunes ne savent pas toujours où mettre les serviettes par exemple »</p> <p>« Utiliser des bacs de couleur »</p>	<p>mais la maintenance est assurée par le service de restauration.</p> <p>Les affiches vont rappeler comment faire.</p>
---	---

Concernant le gaspillage, Sébastien et Me Vincent souhaitent revenir sur ce sujet.

Un test a été fait, dans la semaine du 16 au 20 avril : Sébastien a pesé les restes de nourriture, chaque jour. C'est en moyenne 100g/enfant/jour qui sont jetés. Pour donner une idée de ce que cela représente, Sébastien évoque la taille d'un steak haché. (La moyenne en France, pour les élèves du primaire est de 120g/enfant/jour). Il faut cependant faire encore mieux. Les enfants sont invités à donner des idées pour sensibiliser leurs camarades à la diminution du poids des déchets.

- Le dire à table
- En reparler en classe
- Distribuer un flyer, avec des dessins pour que tout le monde comprenne.

Chacun peut apporter une idée de dessin à Sébastien. Les agents de la pause méridienne proposeront un atelier où il sera possible de dessiner ses idées et donner des phrases simples à comprendre.

Fin de la rencontre à 18H00.

La Plaine sur Mer, le 31 mai 2018.

**Pour le Maire,
l'adjointe aux Affaires Scolaires et à l'Enfance,
Danièle VINCENT.**

